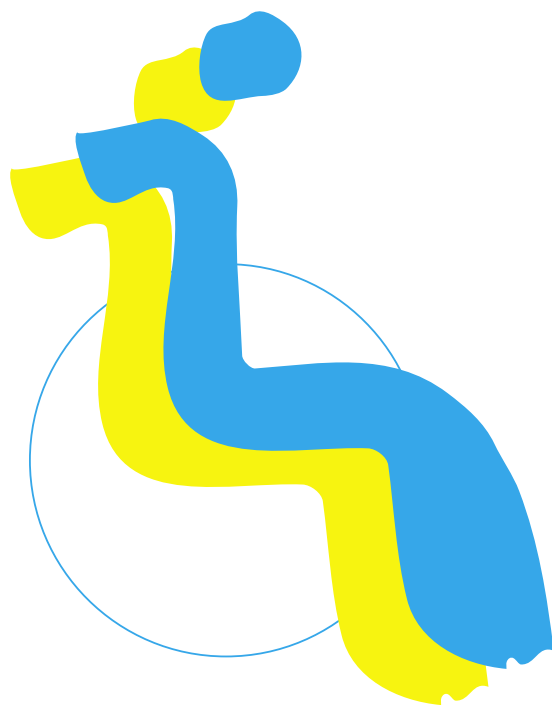


RAPPORT ANNUEL

F O Y E R



HANDICAP

2006

# **FONDATION**

## **FOYER HANDICAP - CENTRE DE RÉADAPTATION**

Maladière 33, 2000 Neuchâtel

FOYER HANDICAP  
NEUCHÂTEL

Maladière 33  
2000 Neuchâtel

FOYER HANDICAP  
MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Moulins 22  
2300 La Chaux-de-Fonds

## Foyer Handicap / membres du comité exécutif

Daniel Jeanneret	Président
Michel Bogdanski	Vice-Président
Catherine Schallenberger	Trésorière
Béatrice Bois	
François Huguenin	

## Membres du conseil de Fondation

Daniel Jeanneret	Président	Membre
Michel Bogdanski	Vice-Président	Membre
Nathalie Christe	Procap	Membre
Christiane Brouyère	Centre romand SEP	Membre
Catherine Schallenberger	Trésorière	Membre
Claude-Alain Evard	Group. cant. ntelois IMC	Membre
Christian Junod	Représentant Pro-Infirmis	Membre
Béatrice Bois		Membre
Bernard Cousin		Membre
François Huguenin		Membre
Raymond Maillard		Membre
Philippe Monard		Membre
Daniel Veuve		Membre
Jorg Hügli	Ligue rhumatisme	Membre
Jacques Laurent	Représentant SES	Membre
Dominique Monnin	Représentant ASPr-SVG	Membre

Wolfgang Ammann	Médecin resp. Neuchâtel
F. Strub-Mayor	Médecin resp. La Chaux-de-Fonds
Daniel Domjan	Directeur Neuchâtel
Nicolas Jaccard	Directeur La Chaux-de-Fonds
Florence Hug-Dietrich	Représentante du personnel La Chaux-de-Fonds
Maurice Maître	Représentant des résidants Neuchâtel
Marcelin Frésard	Représentant des résidants La Chaux-de-Fonds
Un membre de la com. du pers.	Représentant du personnel Neuchâtel

Organe de contrôle	Fiduciaire Muller + Christe à Neuchâtel, M. G. Schneider
--------------------	---

Secrétariat de la Fondation	Steve Auderset, Maladière 33, Neuchâtel
-----------------------------	---

## RAPPORT DU PRÉSIDENT

Mesdames,  
Messieurs,

Comme chaque année, nous nous retrouvons pour relater les faits marquants de l'année écoulée. Je ne vais pas m'attarder sur les événements de cette période; les directeurs de nos deux foyers vous en feront part largement.

Le Comité Exécutif s'est réuni à 7 reprises au cours de l'année 2006, afin de se tenir informé des sujets importants qui jalonnent la vie des Foyers. Cette vie qui évolue et contraint la fondation à s'adapter à des changements internes qui dépendent des besoins des résidents mais aussi à des changements législatifs qui deviennent de plus en plus fréquents et qu'il faut maîtriser rapidement. Les idées et concepts de fonctionnement doivent suivre cette évolution.

Le taux d'occupation est toujours très élevé, souvent de 100% durant de longues périodes, ce qui nous empêche d'entrer en matière immédiatement sur toutes les demandes d'admission qui nous parviennent.

En conclusion, je remercie les résidents de leur participation à la vie active des foyers, les collaborateurs qui ne manquent pas de «pain sur la planche», ainsi que les bénévoles qui œuvrent dans les Foyers, sans oublier l'Association Foyer Handicap Actions pour ce qu'elle apporte à la qualité de vie des résidents par ses nombreuses activités, dont la traditionnelle vente de mouchoirs et sa participation à la braderie.

Neuchâtel, le 28 juin 2007

Daniel Jeanneret  
Président

## RAPPORT DE TRÉSORERIE

Mesdames,  
Messieurs,

En ma qualité de trésorière de la Fondation, j'ai procédé à l'examen des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Je peux certifier que le compte de pertes et profits, ainsi que le bilan annuel concordent avec la comptabilité, et que l'exercice se solde avec un excédent de produits **Fr. 1'917.80**, qui porte la fortune de la Fondation à **Fr. 358'031.70**.

Je ne peux que relever la parfaite clarté du système comptable et la disponibilité des personnes en charge de la présentation de ces comptes.

Ces considérations m'amènent à vous proposer d'approuver les comptes de la Fondation qui vous sont présentés, et d'en donner décharge au comité.

Neuchâtel, le 28 juin 2007

Catherine Schallenberger,  
Trésorière

# RAPPORT DU DIRECTEUR

## FOYER HANDICAP DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

### Préambule

Vivre à Foyer Handicap offre à des personnes à mobilité réduite de nombreux avantages. Les infrastructures sont très bien adaptées, des professionnels avertis offrent des services étoffés et à la carte, le confort est important. Mais cette vie a également un certain nombre d'inconvénients, le confinement et la vie en communauté ont leurs lourdeurs et parfois le besoin d'évasion devient grand.

Dans ces moments-là, le meilleur médicament c'est l'animation. Une sortie, un camp, un match de hockey ou de football, un repas au restaurant, une simple promenade en ville et on oublie quelque peu ce type de contingence. Tous les collaborateurs et collaboratrices de tous les secteurs du Foyer, les animatrices en tête bien sûr, mettent beaucoup d'énergie et de temps à disposition pour offrir des moments de rêve et d'évasion. Qu'ils soient ici remerciés pour leurs compétences et leur disponibilité.

### Manifestations

L'année 2006 a été marquée par un nombre important de manifestations:

- Vernissage de l'exposition de Mme Miki Nussbaum, artiste peintre japonaise.
- Fête de quartier sur trois jours organisée en collaboration avec le Centre d'Animation et de Rencontre de la Ville (CAR), le Cirque les p'tites bulles, les Chatons, l'association des musiciens d'ici et d'ailleurs (ASMIA), Caritas et Le Seuil.



- Portes-ouvertes dans le cadre des journées de sensibilisation organisées par INSOS suisse romande sur le thème de: «mets-toi à ma place».
- Repas avec les membres du Kiwani's Club.
- Soirée avec les membres du Cercle philanthropique de l'Union.
- Apéritif avec les représentants de la direction neuchâteloise du Crédit Suisse et des représentants de la Commission de répartition de la Loterie romande.
- Participation aux manifestations Art nouveau organisées par la Ville (visite en Ville et confection d'un panneau).

Les médias ont suivi avec fidélité ces différents évènements et ont en fait à chaque fois écho. Nous avons pu ainsi démontrer la qualité des prises en charge de la personne à mobilité réduite et prouver l'utilité d'une structure telle que Foyer Handicap.

## Remerciements

Nous avons reçu de nombreux dons:

Le Crédit Suisse, dans le cadre de son 150<sup>e</sup> anniversaire, a offert aux résidents des deux Foyers, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, une voiture adaptée au transport de personnes en fauteuil roulant.

La Loterie romande nous a octroyé une aide conséquente pour l'achat d'un nouveau bus adapté et a financé nos activités en lien avec l'Art nouveau.

Un don du Kiwani's Club nous a permis d'acheter une installation «home cinéma» avec beamer.



L'Union philanthropique du Locle a offert aux résidents des sorties en fauteuil-ski à Villars.

La Fondation Flückiger nous a soutenu financièrement dans le renouvellement de notre matériel pour les sorties pique-nique.

Et bien sûr, l'Association Foyer Handicap Actions a largement financé les activités et les séjours de vacances organisés avec les résidents du Foyer.

Nous aimerions également mentionner le travail conséquent des bénévoles, qui par leur présence à la cafétéria ou leur disponibilité pour effectuer des transports, font don d'un bien aujourd'hui fort précieux: «leur temps libre».

Que chacun et chacune reçoivent ici l'expression de notre reconnaissance.

## Un diaporama

Depuis plusieurs années, nous devons rééditer une brochure présentant les activités du Foyer. En lieu et place d'un support papier, nous avons décidé de présenter le Foyer à travers un diaporama sur CD-ROM. Ce travail a été effectué à l'interne et est le fruit d'une collaboration entre les résidents et les collaboratrices et collaborateurs du Foyer. Nous disposons aujourd'hui d'un bel outil de promotion du Foyer Handicap des Montagnes neuchâteloises présentant l'éventail complet des prestations qui y sont offertes. Nos sincères félicitations vont à ceux qui l'ont réalisé.

## Quelques chiffres en rapport avec l'exercice 2006

Le Foyer compte 29 studios et 1 Unité d'Accueil Temporaire (UAT).

Voici l'évolution du nombre de journées de 2003 à 2006:

	2003	2004	2005	2006
Nombre de journées 30 studios occupés 365 jours /an	10'621	10'696	10'744	10'615
= 10'950 journées = capacité max.	97.0%	97.7%	98.1%	96.9%

Le nombre de journées se décompose de la manière suivante: 9'249 journées effectives et 1'366 «gardes de lit» (y compris absences en raison de vacances ou de séjours à l'hôpital). L'UAT, à nouveau disponible depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, a été occupée durant 59 jours.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, le Foyer comptait 29 résidents contre 28 au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Nous avons eu (UAT comprise) peu de mouvement, soit 3 entrées et 4 sorties.

## **Capacité d'accueil**

Le taux d'occupation reste proche de 100%. Il est difficile de faire mieux tout en respectant au plus près la mission de la Fondation.

En fin d'année, à l'occasion du départ d'un résidant, nous avons relancé les personnes sur liste d'attente pour l'occupation d'un studio au Foyer. Toutes ont préféré différer leur transfert, privilégiant des soins et une prise en charge à domicile tant que leur état de santé et celui de leurs proches le permet.

A l'avenir, nous allons devoir composer avec un renforcement de la prise en charge à domicile et certainement devoir accueillir des personnes bénéficiant de moins d'autonomie ou alors, peut-être, élargir notre offre.

## **Qualité**

En mai, un consultant de la société SQS a procédé à un audit intermédiaire du Foyer. Il a pu constater le bon fonctionnement de notre système qualité et la bonne maîtrise des procédures mises en place.

Le groupe d'auditeurs internes, sous la responsabilité du responsable de l'assurance qualité, a procédé à plusieurs audits. La priorité avait été mise sur des audits transversaux, soit des procédures impliquant plusieurs personnes et plusieurs secteurs. Ce travail a été effectué avec beaucoup d'enthousiasme et de professionnalisme. Les résultats sont plus que satisfaisants et vont permettre d'améliorer encore le fonctionnement du Foyer.

## **Direction**

Ce début d'année, nous avons travaillé au sein de l'ANMEA et par filière pour rechercher des mesures d'économies à proposer à l'Autorité cantonale. Notre groupe de travail réunissait les directions d'établissements accueillant des personnes adultes au bénéfice d'une rente AI (filière n° 5). Nous avons pu délivrer un rapport circonstancié au Conseil d'Etat dans les délais avec, il est vrai, peu de mesures. A la rentrée des classes, le Conseiller d'Etat en charge du Département de la Santé et des Affaires Sociales, accompagné du Chef du Service des établissements spécialisés, nous ont présenté le projet RENARD. Ce plan de restructuration des homes et foyers dépendant du Service des établissements spécialisés du Canton ne touche pas, pour l'instant, heureusement, Foyer Handicap. Tout en étant soulagés par cette décision, nous restons solidaires de nos collègues. Il n'est en effet pas réaliste de penser un plan de restructuration des établissements spécialisés en ne raisonnant qu'en francs et en ne tenant compte ni des bénéficiaires des prestations, ni des professionnels qui les accompagnent et les soutiennent dans leur vie de tous les jours.

Pour INSOS suisse romande, nous avons fonctionné en qualité de coordinateur neuchâtelois dans le cadre de l'organisation des portes-ouvertes du 30 septembre 2006. Plus de cent institutions de Romandie, dont sept dans notre Canton, ont participé à cette manifestation et ont permis de rendre plus lisible le travail d'accompagnement effectué auprès de personnes atteintes au niveau de leur autonomie. Cette tâche nous a permis d'établir de nombreux contacts et d'avoir des échanges fructueux.

## Résultats opérationnels

A nouveau, les budgets ont été respectés et l'objectif de déficit garanti à charge du Canton a été largement atteint. Ces résultats ont pu être obtenus grâce aux éléments suivants:



- Une utilisation économe et rigoureuse des ressources mises à disposition.
- Un faible taux de rotation du personnel (quatre départs en 2006<sup>1</sup>, soit 7.8%).
- Un taux d'absentéisme relativement faible.
- Des soins de qualité et appropriés aux besoins des résidents.
- Un suivi médical performant avec, à la clé, un bon accès aux médecins spécialistes.

- Une nourriture saine et équilibrée, des plats toujours bien présentés, sans tout de même oublier les petits extras pour les repas de fête et du dimanche.
- Un entretien performant des bâtiments et des équipements.
- Une sécurité au travail exemplaire (aucun accident professionnel n'est à déplorer en 2006).
- Un taux d'occupation des studios et des ateliers élevé.
- Une équipe d'animation très à l'écoute des demandes des résidants et offrant des prestations en quantité et de qualité.
- Des ateliers proposant des activités variées, des MSP sachant faire preuve d'imagination face aux contingences des résidants et un très beau résultat au niveau des ventes.

<sup>1</sup> Départ du personnel en 2006

Didier Maguero, infirmier, est parti travailler dans un home médicalisé

Florence Matile, infirmière, a décidé de se consacrer à ses enfants

Mireille Graf, infirmière assistante, a souhaité réorienter sa carrière professionnelle et ouvrir un gîte

Monique Sipp, lingère, a pris une retraite bien méritée après 15 ans d'excellents et loyaux services

Un très grand merci à ces personnes pour leur engagement et la qualité de leurs prestations auprès des personnes à mobilité réduite.

Un effort particulier a été consenti du côté de la formation. Chaque membre du personnel, sauf deux, a pu participer à des formations internes et/ou externes. Deux professionnels se sont lancés dans la formation de praticien formateur ce qui nous permettra de recevoir dans d'excellentes conditions des stagiaires HES et une personne a décidé de suivre une formation complète de maîtresse socioprofessionnelle. Pour le reste et à l'interne, les équipes ont pu profiter des savoirs d'une neuropsychologue, d'un psychiatre et d'une sexologue, d'apprendre à mieux connaître la démarche de l'association EXIT ou encore à mieux réagir et à développer des réflexes en cas d'incendie. Les collaborateurs et collaboratrices ont également eu l'occasion de partager des connaissances lors des colloques élargis du vendredi. L'effort de formation a représenté 1'384 heures, soit 0.75 poste.

Pour terminer, j'aimerais encore remercier très sincèrement les membres du comité de Fondation pour leur soutien sans faille à la cause des résidants de Foyer Handicap.

Nicolas Jaccard  
Directeur

## Animation

L'année a débuté par une petite pièce de théâtre créée et jouée par un groupe de résidents accompagnés dans cette aventure par une stagiaire. Cette pièce se moquait gentiment des travers de certains employés! Bravo!

Au mois de mars, nous avons accueilli une artiste peintre japonaise et cela a permis de faire un échange avec nos amis japonais, venus très nombreux au vernissage. Enfin, le nouveau bus est arrivé... et nous avons pu tester la climatisation au mois de juillet lors des traditionnelles sorties d'été, lorsque les ateliers sont fermés. Activités qui rencontrent un succès fou.



*Le nouveau bus*

Nous avons aussi œuvré à la fête de quartier avec la collaboration du Centre d'Animation et de Rencontre et de différentes personnes du quartier. Cette fête a duré 3 jours et a rencontré aussi un certain succès.

Ceci pour les événements un peu extraordinaires.

Mais tout au long de l'année, nous accompagnons les résidents dans leurs projets personnels, grands ou plus modestes. Nous partageons leurs hauts et leurs bas. Et c'est bien cela qui nous motive et qui donne sens à notre travail. J'insiste sur ce point qui à mes yeux est fondamental: donner du sens à son temps libre, favoriser les relations privilégiées, rester dans la réalité de la vie quotidienne, renforcer la confiance.



J'aimerais aussi relever que nous tenons à accueillir les jeunes en formation, soit pour des stages en vue d'une école, soit pour quelques jours d'observation, ou encore des classes de Pierre Coullery ou du CEFOPS. Et je tiens à remercier les résidents qui accueillent ces personnes avec simplicité et chaleur et surtout qui jouent le jeu!

J'ai aussi été nommée responsable du secteur. J'espère que cela permettra à l'animation une meilleure lisibilité et une meilleure coordination dans le paysage du Foyer.

Un dernier mot... l'animation ne pourrait fonctionner comme elle le fait sans la précieuse collaboration de l'ensemble des employés du Foyer; employés que nous sollicitons tout au long de l'année. Je les en remercie vivement.

Un grand merci aussi à tous les donateurs qui permettent de soutenir financièrement soit l'extraordinaire, soit le quotidien.

Magali Kobza  
Responsable de l'animation

## Ateliers

L'année 2006 s'est bien déroulée, les objectifs financiers et d'accompagnement des résidents ont été largement atteints.

Elle a été marquée par trois événements:

Le premier au niveau communal. La ville de La Chaux-de-Fonds a mis sur pieds de nombreuses manifestations sur le thème de l'Art nouveau. L'atelier créativité s'est inspiré de ce thème tout au long de l'année pour la création de différents objets, notamment d'un panneau permettant de réaliser un photomontage grandeur nature. Une visite en ville autour de ce thème a été organisée avec la collaboration d'élèves du Centre Pierre Coullery.



*Le panneau «Art nouveau»*

Le deuxième, la fête de quartier «Voisins, voisines» au mois d'août. Les ateliers cuisine et créativité ont préparé des activités à l'attention des enfants. Nous gardons en mémoire le sourire lumineux de ces gosses en train de confectionner de la pâtisserie.



*L'atelier cuisine à la fête de quartier*

Et pour terminer sur l'événement suisse, les portes ouvertes du 30 septembre. Une belle occasion de présenter nos activités au grand public, de tisser des liens avec les familles, les amis et toutes les personnes intéressées à notre mission auprès de la population accueillie à Foyer Handicap.

Pierre Sommer  
MSP principal

## **Cuisine**

Après cinq années d'activité culinaire sous la responsabilité de M. Jean-Pierre Veya, chef de cuisine, j'ai eu le plaisir, à son départ, de reprendre son poste.

En 2006, la cuisine a assuré environ 32'000 repas.

Actuellement, deux indicateurs sont utilisés dans le cadre des démarches Qualité pour mesurer l'adéquation entre les objectifs visés et la réalité. Il s'agit, d'une part, de contrôler sur une semaine par trimestre l'équilibre alimentaire et, d'autre part, de mesurer la satisfaction des résidents sur la base d'un questionnaire annuel. Un indicateur supplémentaire est en train de se mettre en place, celui du contrôle régulier du poids des résidents. Ce contrôle vise à réguler l'apport énergétique des

repas préparés en fonction du poids optimal à atteindre ou à conserver.  
Une demande d'affiliation à la Fourchette verte Neuchâtel a été présentée et acceptée. Depuis janvier 2007, nous sommes affiliés à cette association ce qui nous permet d'avoir un regard externe sur les repas que nous servons.



Equilibre alimentaire: les 4 contrôles effectués en cours d'année ont montré que l'objectif était atteint.

Satisfaction des résidents: le 98% des résidents qui ont répondu à l'enquête de satisfaction se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits (objectif 80%).

Sylvia Haldimann  
Cheffe de cuisine

## **Entretien et sécurité**

Au niveau du bâtiment:

L'étanchéité des entrées nord et sud montrait de sérieux signes d'essoufflement et a subi une complète réfection.

Suite aux effets du gel, le revêtement de briques des façades ouest devenait de plus en plus disjoint et lézardé. Les façades ont été protégées par un revêtement en éternit de même couleur.

Des parasols fixes pouvant abriter plus de monde ont été installés sur la terrasse au sud du Foyer.



Au niveau de la sécurité:

Au cours d'un exercice de transfert avec les veilleurs, nous nous sommes rendus compte de la difficulté de sortir une personne à mobilité réduite de son studio par une personne seule. L'acquisition de nattes d'évacuation pour chaque étage a permis de corriger ce problème.

Une information donnée par la maison SICLI sur les dangers liés aux incendies, comprenant entre autres divers exercices avec l'extincteur, a été suivie par l'ensemble du personnel.

Manuel Thum  
Responsable technique

## Lingerie

Mme Monique Sipp est partie en retraite, Mme Coralie Vuille, notre ancienne apprentie en Gestionnaire en Economie Familiale l'a remplacée.

Sur l'année 2006, le personnel de la lingerie a assuré le nettoyage d'environ 21'528 kg de linge. Celui-ci se répartit de la manière suivante: 10'400 kg de linge des résidents et 11'128 kg de linge de maison et de vêtements professionnels.



L'entretien du linge a également nécessité 156 heures de travaux de couture (réparation, petites retouches etc).

Sylvia Haldimann  
Responsable lingerie

## Médecin responsable

Durant l'année écoulée, la santé des résidents a été remarquablement stable et nous avons noté peu d'hospitalisations, pas d'escarres et aucune décompensation psychiatrique.

Le suivi régulier des résidents, du point de vue somatique comme psychique, ainsi que l'attention et l'efficacité du travail fourni par les soignants, en ont été les garants.

A noter aussi l'intégration au colloque médical des ergothérapeutes et du physiothérapeute, contribuant ainsi à une synergie des forces et des intérêts au service des résidents.

La stabilité de l'équipe soignante a contribué également à cet équilibre et nous ne pouvons que nous louer de la qualité de leur travail.

Françoise Strub-Mayor  
Médecine interne FMH  
Médecin responsable  
du Foyer Handicap

## Soins

Tout comme l'année passée, 2006 fut mise sous le signe des économies. L'excellent travail réalisé par tous et toutes a permis de répondre aux exigences budgétaires tout en garantissant une prise en charge adéquate des résidents. L'attention particulière portée à notre encadrement nous a permis d'anticiper et d'éviter des traitements lourds et de longue durée.



La prise en charge médicale a également été étayée par le recours à des médecins spécialistes externes qui nous ont aidé à trouver des solutions individualisées et adaptées, ce qui nous a évité de multiples hospitalisations.

Je tiens tout particulièrement à remercier le travail de toute l'équipe soignante ainsi que la flexibilité dont elle a fait preuve. L'organisation de camps externes et la participation aux animations sont toujours perçues positivement. L'équipe a toujours répondu présent aux sollicitations d'accompagnements.

Gabor Pinter  
Infirmier chef

## RAPPORT DU DIRECTEUR DE FOYER HANDICAP NEUCHÂTEL

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

L'année 2006 se présente, en chiffres, de la manière suivante:  
Nous avons enregistré 10'149 journées d'hébergement, qui correspondent à:  
99% de taux d'occupation pour les 28 studios sans l'accueil temporaire,  
96% de taux d'occupation avec l'accueil temporaire

A titre indicatif, ces 10'149 journées contiennent:

999 journées facturées à 70% (hospitalisations et absences)  
7'013 journées, soit 76.5% ont été neuchâteloises  
2'137 journées, soit 23.5% hors canton, venant du Jura, de Berne, Fribourg et  
Vaud.

L'effectif au 1<sup>er</sup> janvier, comme au 31 décembre, était de 28 résidants, avec 3 entrées et 3 sorties (2 décès) Nous comptons 11 femmes et 17 hommes, présentant une moyenne d'âge de 45 ans. Nous avons également accueilli 6 personnes pour des séjours temporaires, pour une durée totale de 69 jours.

Lors de la séance du Conseil de Fondation 2006, certaines demandes et craintes ont été formulées par les résidants et le personnel.

Pour l'ensemble de ces remarques, des groupes de travail ont été mis en place et ont apporté quelques améliorations, particulièrement lors des repas. Mais la réflexion se poursuit pour apporter encore d'autres améliorations. Quant à un local pour les plus jeunes résidants, une solution devrait trouver le jour cette année. Pour la terrasse, la décoration florale a été améliorée à la satisfaction de tous.

Pour le personnel, les préoccupations induites par les situations complexes liées aux handicaps des résidants, nous ont conduit à créer un groupe d'accompagnement social, afin d'apporter des réponses plus adéquates. Si le groupe fonctionne bien, l'appel à son aide par les autres membres du personnel laisse encore à désirer. L'année 2006 a été ponctuée par un nombre important de congé maternité et, malheureusement aussi de maladie, situation qui a conduit une fatigue certaine de l'ensemble du personnel. Malgré le fait d'avoir un pool de remplacements, cette situation est difficile au sein de petites équipes comme les nôtres.



Dans tous les secteurs, un bon nombre de projets ont été réalisés, et il est particulièrement satisfaisant de constater qu'année après année, nous apportons des nouvelles ressources et prestations aux résidants, afin de leur permettre de réaliser au mieux leur projet de vie.

Au sujet de notre gestion financière, nous ne pouvons qu'être satisfait. Le budget ayant été totalement maîtrisé, les objectifs exigés par l'Etat ont été atteints. Mais ce genre d'exercice devient de plus en plus difficile, les limites des économies sont quasiment atteintes.

En fin d'année, nous avons négocié avec le tenancier du Bistrot de l'Arrosée, M. J.-M. Henry, un nouveau contrat de prestations de traiteur, avec une réévaluation des coûts. En effet, ce dernier demandait de ne pas reconduire son bail, en raison de certaines interrogations dans la continuation de son activité. Nous pouvons vous annoncer ce jour qu'un nouveau tenancier, M. Silvio Giani reprendra, en août la gérance de notre Bistrot.

Voici les rapports des différents secteurs:

## Secteur soins

Nous observons malheureusement que la santé de certains résidents se péjore, développant des pathologies invalidantes au niveau psychique, relationnel et social. Il paraît évident, et à la demande du personnel, d'introduire de nouvelles attitudes et compétences d'équipe pour aider à maîtriser ces problématiques émergentes, et ceci dans une réflexion sur le thème de la formation en relation d'aide.

L'accompagnement et la prise en charge, avec des soins très complexes, ont demandé à l'équipe soignante de mettre en œuvre et d'utiliser toutes ses ressources et potentiels d'adaptation par rapport aux situations vécues. Ceci, tout en gardant une qualité d'accompagnement auprès de bénéficiaires de prestations, qui ne nécessitent pas spécialement une prise en charge de soins infirmiers, mais un suivi axé sur le plan social, voire psychique pour quelques résidents.

Dans le cadre du groupe TC (traumatisé cérébrolésés), l'application des principes et concepts d'encadrement, nous a permis de mieux gérer des situations difficiles liées aux comportements de certains résident. Nous sommes encore à ce jour dans une démarche qui demande d'être affinée et intégrée aux différents champs de compétence du personnel soignant.



Un groupe d'accompagnement social a été créé cette année afin de répondre aux besoins d'une clientèle nécessitant pas forcément des soins infirmiers, mais un accompagnement orienté sur le plan social. La mission de ce groupe doit permettre

d'assurer un accompagnement et un suivi des résidents, présentant des troubles du comportement ainsi qu'un suivi pour l'insertion sociale et professionnelle des résidents.

Suite au départ d'une physiothérapeute, la dotation de l'équipe est assurée par deux physiothérapeutes. Les physiothérapeutes continuent d'axer leur travail également dans une dimension d'accompagnement dit «socio-éducatif», en étroite collaboration avec les différents services du Foyer. A relever, une excellente participation du service de physiothérapie dans le cadre de la formation, de la réflexion et du développement des aptitudes, pour permettre d'assurer un accompagnement et une prise en charge de qualité.



Dans le cadre du service d'animation, les sorties, séjours et camps de vacances sont très appréciés par les résidents, et nous souhaitons vivement poursuivre cette prestation. Un accent particulier a été mis sur l'accompagnement individuel qui permet une approche personnalisée et appréciée. A noter également, la bonne collaboration avec les personnes œuvrant bénévolement dans le cadre du Foyer.

Le départ de quelques collaboratrices, (Icus-adjointe et aide-soignantes), a procuré à l'équipe un nouvel élan et une certaine assise suite à l'arrivée de nouveaux collaborateurs.

Sur le plan de la formation et le suivi des élèves, notre organisation pédagogique permet à ce jour d'assurer une bonne qualité d'intégration et du suivi des étudiants

par l'équipe soignante, et ceci à la grande satisfaction des étudiants et stagiaires. Une collaboration étroite et de qualité est aménagée avec les différents centres de formation des professions de la santé.

En guise de conclusion, je tiens vivement à remercier toute l'équipe du secteur des soins pour son engagement, ses compétences, son appui et son dévouement durant toute cette année

S. Keller  
Infirmier-chef

## Secteur ergothérapie

En cours d'année, nous avons mis en place l'accueil de 2 à 3 résidents lors des repas du midi.

Il s'agit, chaque jour, de résidents différents qui partagent ainsi un moment plus convivial, peut-être, avec les externes. Les échanges qui se font durant ce temps sont très différents que ceux vécus à l'atelier et sont autant importants pour les uns que pour les autres.



Le groupe cuisine du vendredi, animé par des ergothérapeutes des 2 services du secteur est une activité qui a toujours beaucoup de succès.

Durant l'année écoulée, quelques changements ont eu lieu dans le personnel: Céline Turuvani nous a quitté après la naissance de son 2<sup>e</sup> enfant, et Caroline Caldares est venue renforcer l'équipe. En outre, plusieurs d'entre nous ont augmenté leur pourcentage de travail.

Il faut aussi signaler que 2 ergothérapeutes font partie du GAS (Groupe d'Accompagnement Social), groupe de travail, formé par des personnes de différents secteurs du Foyer, qui a mis en place un concept d'accompagnement pour des résidants ayant besoin d'un appui social. Ce projet doit être opérationnel en 2007.

Annie Dechaux  
Responsable secteur ergothérapie

## **Secteur administration**

L'agence postale, ouverte dans le cadre de l'atelier Arihane, ayant besoin d'une surface importante pour ses activités, l'unique solution consistait à aménager l'espace situé en face, dévolu jusque-là aux boîtes aux lettres, pour installer une nouvelle réception.

Les premiers mois de l'année ont donc été bousculés par ces travaux et emménagement. Nous avons quelques craintes quant aux rangements de tout notre matériel ainsi qu'à la lumière à disposition. Les idées et le travail de toutes les personnes concernées ont permis de trouver une solution à tout et une place pour tout, même si c'est un peu serré. Heureusement, notre réceptionniste, Mme Banon, s'y sent bien.

Deux bémols toutefois pour l'accueil résidants et visiteurs, le guichet est vraiment trop petit et la confidentialité n'est pas toujours garantie.

Sinon, la cohabitation avec la poste et ses clients, si elle nous a d'abord parue incongrue et difficile, se passe plutôt bien.

En dehors de ce changement, l'année s'est déroulée de façon habituelle, avec ses pics de stress et ses creux plus calmes que nous mettons à profit pour mettre à jour nos procédures et améliorer ce qui peut toujours l'être quoique, la même équipe étant en place depuis de nombreuses années, notre fonctionnement est bien rôdé.

L'ambiance de travail et l'entraide au sein de notre équipe sont très bonnes, voire excellentes. Un grand merci à tout le monde.

Jacqueline Storrer  
Responsable secteur administration

## **Secteur atelier protégé**

L'année fut marquée par deux événements principaux:

- d'une part le décès de Mme Marceline Tschirren, résidente du Foyer et employée à l'atelier avec qui nous aimions beaucoup échanger divers points de vue
- et d'autre part l'ouverture de l'agence postale à l'entrée du Foyer.

En effet, les discussions évoquées dans le dernier rapport ont abouti à un partenariat avec la Poste, afin de satisfaire la clientèle du quartier, suite à la fermeture du bureau postal du bas du Mail.

Nous offrons des prestations de base, telles que envoi de courrier et de colis, vente de timbres et de vignettes (autoroutières ou pour vélos), ainsi que les retraits d'envois avisés. Les moniteurs d'atelier se sont investis totalement dans ce nouveau challenge et il s'agit maintenant de permettre à un maximum d'employés de pouvoir y travailler de manière autonome.

Quant à l'atelier, nous avons acheté de nouveaux logiciels (Indesign notamment) afin d'augmenter nos performances. Nous avons eu le plaisir de travailler plusieurs mois en compagnie de M. Guillaume Huguenin, qui a accompli son service civil dans le cadre de notre atelier. Sa collaboration fut fort appréciée de tous.

Il faut malheureusement relever également la baisse de travail, engendrée par la conjoncture économique du moment, où chacun est poussé à effectuer ses travaux au meilleur prix. L'aspect anthropologique passant de plus en plus au second degré. Espérons que le bon sens reprendra le dessus!

Stéphanie Rohrer Saja  
Responsable secteur atelier

## **Secteur technique et entretien**

Durant l'année 2006, nous avons géré plusieurs chantiers de rénovation et d'entretien:

- Réfection des toits
- Amélioration de l'éclairage dans les corridors. (essentiellement dans le but d'économie d'énergie)
- Nouvelle réception ainsi que l'aménagement de l'agence postale.

Malgré une conjoncture qui se veut à l'économie, notre service a essayé de maintenir les prestations pour les résidents (nettoyage, entretien et transports).

Je profite de cette opportunité pour remercier toute l'équipe du travail fourni.

Ugo Giuliani  
Responsable secteur  
technique et entretien

En guise de conclusion, je tiens à remercier les responsables des secteurs et l'ensemble du personnel pour l'excellent travail de professionnel accompli durant toute l'année. Je les encourage à persévérer dans ce sens, afin de garantir aux résidents une qualité de vie conforme à la philosophie fondamentale des Foyers Handicap, ceci malgré des difficultés toujours plus importantes.



L'ensemble des résidents et du personnel remercie le Comité Exécutif, la Fondation, l'association Foyer Handicap Actions, les bénévoles, tous les organismes étatiques ou privés ainsi que toutes les personnes qui soutiennent les activités et le travail de notre Foyer.

Daniel Domjan  
Directeur

FONDATION «CENTRE DE RÉADAPTATION - FOYER HANDICAP», NEUCHÂTEL

BILAN CUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2006

ACTIFS

	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF
<b>Disponible</b>		
Caisses	23'313.10	11'928.95
Chèques postaux	27'520.90	6'763.90
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel	224'791.10	223'021.85
UBS SA	48'518.35	67'272.80
	<u>324'143.45</u>	<u>308'987.50</u>
<b>Réalisable</b>		
Débiteurs pensions	818'135.85	927'221.45
Débiteurs divers	26'341.75	22'164.40
A.F.C. - Impôt anticipé à récupérer	4'077.48	2'944.95
Actifs transitoires	68'416.75	89'109.55
Parts sociales CADES	500.00	500.00
Titres «Fonds Michelham»	86'780.00	91'100.00
Titres (valeur boursière CHF 267'712.00)	130'790.00	130'790.00
	<u>1'135'041.83</u>	<u>1'263'830.35</u>
<b>Immobilisé</b>		
Véhicules Neuchâtel	181'606.70	181'606.70
./. Fonds d'amortissement	-163'206.70	-144'806.70
Véhicules La Chaux-de-Fonds	133'270.00	123'154.45
./. Fonds d'amortissement	-41'897.00	-123'154.45
Equipement et mobilier		
- Neuchâtel	2'217'031.95	2'184'679.90
- ./.. Fonds d'amortissement	-1'537'211.15	-1'445'630.15
- La Chaux-de-Fonds	1'297'825.40	1'284'800.40
- ./.. Fonds d'amortissement	-781'028.95	-733'108.95
Immeubles		
- Neuchâtel	13'475'654.60	13'467'525.70
- ./.. Fonds d'amortissement	-508'164.35	-495'394.35
- La Chaux-de-Fonds	11'935'675.70	11'941'345.70
- ./.. Fonds d'amortissement	1'341'000.00	1'341'000.00
	<u>24'868'538.20</u>	<u>24'900'018.25</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<u>26'327'723.48</u>	<u>26'472'836.10</u>

**FONDATION «CENTRE DE RÉADAPTATION - FOYER HANDICAP», NEUCHÂTEL**

**BILAN CUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2006**

**PASSIFS**

	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Exigible à court terme</b>		
Créanciers	215'408.65	220'562.55
Passifs transitoires	109'884.45	19'693.95
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel	219'698.00	95'387.35
UBS S.A. - compte courant	1'179'253.60	410'285.80
Dépôt garantie garage	1'200.00	1'400.00
Fonds Michelham	98'543.55	101'615.70
Réserves et fonds divers	92'974.38	59'832.17
Provisions diverses	33'947.70	33'947.70
Pouvoirs Publics, compte courant	1'803'684.87	3'456'595.42
Excédent de charges «Foyer Neuchâtel»	-1'892'222.20	-1'618'562.65
Excédent de charges «Foyer La Chaux-de-Fonds»	-1'784'072.77	-1'519'773.84
	<u>78'300.23</u>	<u>1'260'984.15</u>
<b>Exigible à moyen et long terme</b>		
Fonds de rénovation PPE	36'849.00	57'045.50
UBS SA, Neuchâtel		
- Hypothèque	1'325'000.00	1'325'000.00
Banque Cantonale Neuchâteloise, La Chaux-de-Fonds		
- Hypothèque	1'348'383.25	292'533.25
Subventions diverses		
- Neuchâtel	9'673'866.00	9'673'866.00
- La Chaux-de-Fonds	8'971'242.00	8'971'242.00
Fonds des dons		
- Neuchâtel	2'667'839.70	2'667'839.70
- La Chaux-de-Fonds	1'868'211.60	1'868'211.60
	<u>25'891'391.55</u>	<u>24'855'738.05</u>
<b>Fonds propres</b>		
Fortune en début d'exercice	356'113.90	354'380.85
Résultat de l'exercice	1'917.80	1'733.05
Fortune en fin d'exercice	<u>358'031.70</u>	<u>356'113.90</u>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<u>26'327'723.48</u>	<u>26'472'836.10</u>

**FONDATION «CENTRE DE RÉADAPTATION - FOYER HANDICAP», NEUCHÂTEL COMPTES D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2006**

	Exploitation Fondation		Exploitation Neuchâtel		Exploitation La Chaix-de-Fonds	
	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2006	Exercice 2005
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Produits</b>						
Taxes de pension			1'563'937.40	1'819'627.20	1'524'088.10	1'733'842.05
Prestations AI			711'339.15	688'514.00	0.00	45'580.00
Autres prestations aux résidents			162'068.05	153'530.80	723'293.85	666'141.10
Loyers encaissés					10'320.00	11'680.00
Produits des placements	7'361.70	7'001.95			3'091.63	640.87
Recettes cafétéria			212'322.80	157'650.40	23'700.85	25'741.90
Prestations au personnel et à des tiers					115'404.22	87'675.30
Ajustement cours titres	<u>7'361.70</u>	<u>7'001.95</u>	<u>2'649'667.40</u>	<u>2'819'322.40</u>	<u>2'399'898.65</u>	<u>2'570'941.22</u>
<b>Charges</b>						
Salaires et charges sociales			3'078'598.55	2'961'633.75	3'088'064.55	3'026'448.50
Honoraires pour prestations de tiers			9'360.00	23'338.00	14'026.55	21'133.65
Matériel médical			215'844.20	215'208.35	149'263.30	154'213.50
Produits alimentaires			304'149.55	296'858.80	135'366.20	129'800.25
Autres charges ménagères			36'953.65	41'374.90	33'845.45	34'462.75
Entretien et réparation immeuble et équipements			136'251.35	135'362.35	162'335.75	148'257.70
Intérêts	602.30	505.50	50'040.25	59'375.10	25'032.99	12'116.14
Achats équipements divers			0.00	0.00	7'768.60	4'116.30
Energie, eau			164'161.60	147'623.45	78'269.40	74'298.85
Frais de bureau et administration			84'427.65	81'355.70	60'266.27	62'633.57
Assurances et taxes	4'841.60	4'763.40	29'849.30	29'508.00	18'163.05	17'504.90
Autres charges concernant pensionnaires			14'562.05	15'305.60	34'109.31	33'937.40
Autres charges d'exploitation			11'364.70	15'047.00	0.00	0.00
Excédent charges ateliers protégés			290'935.75	296'897.80	315'920.00	307'361.55
Amortissements	<u>5'443.90</u>	<u>5'268.90</u>	<u>115'391.00</u>	<u>118'996.25</u>	<u>61'540.00</u>	<u>64'430.00</u>
	<u>1'917.80</u>	<u>1'733.05</u>	<u>4'541'889.60</u>	<u>4'437'885.05</u>	<u>4'183'971.42</u>	<u>4'090'715.06</u>
<b>Résultat de l'exercice</b>			<u>-1'892'222.20</u>	<u>-1'618'562.65</u>	<u>-1'784'072.77</u>	<u>-1'519'773.84</u>

FIDUCIAIRE

MULLER ET CHRISTE SA

Associés : Christine Jacques, Vitrol Roger, Vorlanthen Alain, Schneider Georges, Schaller Damien  
Experts-comptables diplômés

**Fondation « Centre de réadaptation – Foyer Handicap », Neuchâtel**

**Rapport de l'organe de révision au Conseil de Fondation pour l'exercice 2006**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilans, comptes d'exploitation et annexe), de la Fondation « Centre de réadaptation – Foyer Handicap » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Neuchâtel, le 25 mai 2007  
GS/od

  
Damien Schaller  
expert-comptable diplômé

FIDUCIAIRE  
MULLER ET CHRISTE SA

  
Georges Schneider  
expert-comptable diplômé  
(réviseur responsable)

## RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE FOYER HANDICAP ACTIONS

Selon le rituel, permettez-moi de vous faire une rétrospective des principales activités du comité durant cette dernière année.

En priorité, faut-il rappeler la vocation première de notre association est de trouver de l'argent pour venir en aide à nos résidants dans le cadre de leurs activités de loisirs. Il s'agit, en particulier, de participer aux frais inhérents aux accompagnants – bénévoles lors des voyages des résidants.

Je peux dire aujourd'hui que notre mission est remplie puisque 2006 fut une année prospère.

Tout d'abord notre campagne annuelle de vente de mouchoirs a dépassé toutes nos espérances puisqu'elle nous a rapporté la coquette somme de plus de 22'000.–. Ensuite, le parrainage par une personnalité de la région, en l'occurrence, Bernard Challandes, la médiatisation par le biais de la presse écrite, audiovisuelle tels que RTN et Canal Alpha, et surtout par l'engagement de toutes les personnes qui se sont impliquées ont fait de ce samedi du mois de novembre une journée de la générosité envers nos résidants.

J'aimerais particulièrement remercier les résidants qui ont collé, parfois avec de grandes difficultés, une dizaine de milliers de cœurs sur nos paquets de mouchoirs.

Il n'y a pas que les affaires de notre Association qui roulent, car les résidants bénéficient aussi depuis quelques mois d'une voiture Kangoo offerte généreusement par le Crédit Suisse. Lors de la réception de ce véhicule, le directeur de cette banque, M. Andréas Jurt, a proposé de mettre son personnel à disposition, pour vivre une journée d'accompagnement des résidants dans une activité de loisir. Cette expérience a été vécue et s'est révélée fort enrichissante de part et d'autre.

Lors d'une séance, notre Comité a reçu les membres du Cercle de l'Union du Locle qui nous a offert un don de 4'000.– attribué à l'organisation des journées annuelles de ski à Villars.

La loterie romande a également octroyé à notre Association un don de Fr. 6'000.–.

Pour couronner cette année, la Fondation Elysium a choisi notre Association pour lui accorder un don de Fr. 60'000.—. Cette dernière a émis le vœu que cette somme soit assortie à un projet. En collaboration avec le Comité, les directeurs des foyers ont soumis un projet à la Fondation intitulé «Je réalise un rêve». Les résidants ont

été et seront appelés, dans les 5 prochaines années, à formuler un rêve (tels que voyages, visites, organisation d'expos, ou autres). On passe du rêve à la réalité puisque 5 projets ont été soumis au Comité lors de notre dernière séance.

Voilà les grands axes de cette dernière année. Vous remarquerez que la moisson fut belle en 2006 et que notre association se porte bien. Il convient toutefois de rester vigilants car les restrictions budgétaires de toutes parts se font sentir et nous serons peut-être appelés à élargir nos prestations. Mais je tiens à dire haut et fort à nos amis les résidants que nous nous sentons très solidaires de leur destin et que nous ferons tout notre possible pour leur venir en aide. Permettez-moi de vous faire partager un proverbe tibétain «Quand tu atteins le sommet, continue de monter.

Un petit regard vers l'avenir et notre prochain grand défi puisque notre Comité a repris la responsabilité de l'organisation de la Braderie avec un nouveau concept, une nouvelle recette: les gâteaux du Vully. Ce sont 200 gâteaux salés et sucrés qui vous attendent les 31 août, 1<sup>er</sup> et 2 septembre pour régaler vos papilles. Tous ensemble, à la Braderie pour partager le verre de l'amitié. J'aimerais citer cette petite phrase du neuchâtelois Denis de Rougemont qui illustre bien la volonté de notre Comité, VOULOIR, C'EST FAIRE!

Je ne souhaiterais pas conclure ce message sans remercier du fond du cœur toutes celles et ceux (membres du Comité, directeurs, membres du personnel de nos deux Foyers, bénévoles et généreux donateurs, qui de par leur engagement, parfois très important, ont contribué, dans un excellent état d'esprit, au succès de la cause que nous défendons à travers FOYER HANDICAP ACTIONS.

Anne-Marie Barzé  
Présidente

**ASSOCIATION CANTONALE  
FOYER HANDICAP ACTIONS  
COMITÉ 2006**

**LISTE DES MEMBRES**

Présidente	Anne-Marie Barzé	Pavés 30	2000 Neuchâtel
Trésorier	Raymond Landry	Eglise 2a	2056 Dombresson
Secrétaire	Arlette Sturzenegger	Emancipation 25	2300 La Chaux-de-Fonds
Membres	André Bernasconi	Côte-des-Billodes 6	2400 Le Locle
	Michel Bogdanski	Brandons 9a	2016 Cortaillod
	Martine Bregnard	Cuard 47b	2022 Bevaix
	Bernard Froidevaux	Nord 163	2300 La Chaux-de-Fonds
	Daniel Surdez	Orée du Bois 134	2300 La Chaux-de-Fonds
Représentant de la Fondation	Daniel Jeanneret	Maison de commune	2063 Engollon
Directeurs des Foyers	Daniel Domjan	Maladière 33	2000 Neuchâtel
	Nicolas Jaccard	Moulins 22	2300 La Chaux-de-Fonds

